



LABELS

Coupes budgétaires : le Syndeac réclame un médiateur

Face à la baisse des crédits de plusieurs villes à leurs scènes labellisées (*La Lettre du Spectacle* du 17 avril), le Syndeac demande à la ministre de la Culture et de la Communication qu'un médiateur «soit systématiquement missionné de façon rapide et contraignante chaque fois qu'un établissement artistique et culturel public est mis en péril.» Le Syndeac convient que face aux baisses brutales décidées par certaines municipalités comme celle de Chambéry pour la scène nationale ou celle de Toulouse pour le TNT-centre dramatique national, le ministère ne reste pas inactif : «Il semble qu'une inspection permettant un bilan rapide et prospectif soit parfois proposée. Nous reconnaissons l'intérêt d'une telle démarche pour travailler à plus long terme et refonder le dialogue entre les partenaires. Le rôle de l'État demeure fondamental, mais ne peut se résumer à cette expertise ni à une menace de délabellisation qui ressemblerait à une désertion des territoires.» Pour aller plus loin, le Syndeac veut aussi une mission parlementaire associant les élus de tous bords. La revendication d'un médiateur nommé par le ministère de la Culture laisse dubitatif, dans la mesure où les collectivités qui réduisent leurs subventions disent réagir à la baisse

des dotations de l'État et que, par ailleurs, elles ont déjà la DRAC comme interlocuteur pour la tutelle des scènes sous label national. La multiplication des crises fait en revanche ressortir l'incapacité des collectivités à s'astreindre à des règles communes pour la gestion des scènes labellisées. Le syndicat national des scènes publiques (SNSP) avait avancé dans cette direction et avait signé une charte en juillet 2013 avec la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), mais son influence sur les décisions des conseils municipaux n'est pas visible. Quant aux autres associations de collectivités, leurs déclarations en faveur du soutien à la culture constituent une bonne intention, mais pas un cadre. Reste le vieux moyen de la négociation entre services de l'État et la collectivité qui veut couper dans ces crédits. On se souvient que, quelques semaines avant de réduire de 10% les subventions aux associations culturelles, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, se félicitait de l'engagement de la ministre de la Culture à partager les frais d'études en vue de la construction d'un nouvel auditorium, une de ses promesses de campagne électorale. Du grain à moudre pour un médiateur ? | Y. P.